



L'Orange Bleue

“La terre est bleue comme une orange” Paul Eluard

Journal d'information - OB Spécial - Juin 2024

Site : <http://www.uep.infini.fr> Mail : univpaix29@numericable.fr



EXTREME DROITE :

ATTENTION DANGER



Quand l'extrême droite menace nos droits fondamentaux, notre devoir est de les protéger !

Les élections au parlement européen du 9 juin ont confirmé nos craintes de voir les idées du Rassemblement National obtenir le soutien d'une majorité des votants.

Prenant acte de ce résultat, le Président de la République a pris immédiatement la responsabilité de dissoudre l'Assemblée nationale.

Nous ne pouvons nous résoudre à voir l'extrême droite et ses idées xénophobes affirmées et assumées, mettre en danger notre démocratie et imposer au pays tout entier son idéologie.

Créer par des militants engagés, l'UEP a fait de la lutte contre les guerres et les violences tant physiques que morales un objectif constant depuis plus de 30ans. Pour mener ces combats nous sommes convaincus que partout, la défense des droits fondamentaux, les droits inhérents à la personne humaine et les droits qui en découlent constituent une ligne incontournable.

Ces droits portant les garanties de liberté, d'égalité, de sûreté dans tous les domaines constitutifs d'une vie commune digne et apaisée sur tous les territoires ne peuvent être ni minorés ni remis en cause. Qu'il s'agisse des droits d'expression, à l'éducation, à la justice, à la santé pour tous, à la parité entre les hommes et les femmes, à la protection des minorités, à l'avortement... nous avons le devoir de les protéger, de les faire progresser et de lutter contre les conservatismes rétrogrades de ceux qui ne veulent pas entendre ou voir les appels d'une société qui évolue.

Les discours et les revendications racistes et xénophobes que l'on trouve dans les programmes de l'extrême droite portant la suppression du droit du sol, le contrôle permanent aux frontières ou encore la préférence nationale pour l'octroi des prestations de solidarité ne sont pas acceptables. Cela porte en germe les éléments poussant à de potentielles violences entre des individus vivant sur les mêmes territoires et alimente un communautarisme ferment de tensions et de réactions pas toujours refoulées.

Agir sur les peurs, catégoriser les personnes selon leur couleur, leur provenance, leurs croyances ou leur orientation sexuelle c'est promouvoir le terrorisme et la haine ; c'est insupportable et c'est collectivement invivable !

Alors oui nous avons le devoir de nous réunir et de nous entendre pour faire barrage à ceux qui, encore une fois veulent diviser pour mieux régner. Nous devons élever les remparts contre tous les discours et les projets qui divisent et qui opposent. Notre objectif doit rester tourné vers les actions de paix et de progrès, conditions essentielles « d'un vivre ensemble » bien compris et partagé.

Extrême droite et paix

Ordre, protection, sécurité, la France d'abord, les autres après. Avec ça plus de soucis, les dangers sont écartés, tous les besoins sont assurés et la paix garantie. Le nationalisme proposé par l'extrême droite promeut le repli, l'exclusion des étrangers et une vision réduite des cultures à celles de la « France ancestrale » jusqu'à même envisager de supprimer l'enseignement des langues et cultures d'origine. C'est vouloir remplacer l'Union Européenne par une fédération de nations et recréer des frontières pour exclure l'intrusion des étrangers.

Contrôler les échanges économiques et les déplacements des personnes, isole le pays dans une souveraineté autarcique impossible dans l'évolution de la mondialisation. La préférence nationale sur des bases racistes, culturelles ou religieuses revient à légaliser l'exclusion et multiplier les frictions amenant des conflits éventuellement armés. C'est peut-être avec cette idée que l'extrême-droite a déposé un projet de loi « visant à protéger et à garantir la force de dissuasion nucléaire » en l'inscrivant dans la constitution, acte guerrier par excellence, condamnant toute vision pacifique de notre société. C'est sans penser que la France a besoin de collaboration étrangère nécessaire aux échanges commerciaux et industriels. Si dans l'esprit du R.N. la paix est assurée par la dissuasion nucléaire, ne pas alimenter la France en uranium conséquence d'un éventuel blocage des frontières, peut être considéré comme une atteinte à l'intégrité du pays et amener le déclenchement d'un conflit.

Un dirigeant extrémiste et xénophobe est absolument à écarter du pouvoir car seul le chef de l'état a la responsabilité morale et politique de déclencher le feu nucléaire. Ce qui peut induire la fin de toute civilisation sur terre.

Dans l'autre sens si le renfermement de la France sur elle-même l'empêche de vivre, sous couvert de la dissuasion nucléaire l'extension des « opérations militaires » à l'étranger (Opex) pourraient s'avérer « nécessaires ».

Il est indispensable d'empêcher les prétendants d'extrême droite paranoïaques d'accéder aux postes de décisions impliquant le devenir des populations.

SOMMAIRE

Quand l'extrême droite menace nos droits fondamentaux, notre devoir est de les protéger !

PAGE 1

Extrême droite et paix

La préférence nationale appliquée aux enfants

PAGE 2

**Défendre le droit d'association
Les extrêmes ? De quoi parle-t-on ?**

La préférence nationale appliquée aux enfants

La préférence nationale, pour le père cela n'allait guère plus loin qu'une formule « La Corrèze avant le Zambèze ». Avec la fille et la perspective un jour d'accéder au pouvoir, le principe se décline en mesures concrètes visant toutes une limitation des droits des étrangers.

De toutes ces mesures intolérables au regard des principes de notre république, l'une d'entre elle doit retenir particulièrement notre attention : celle réservant aux seuls enfants français l'accès gratuit à l'école publique. Même si cette mesure, hier inscrite au programme du Front National, n'est plus explicitement citée par le Rassemblement National, elle peut à tout moment resurgir tant elle s'inscrit dans la logique xénophobe des partis d'extrême droite.

Retirer la gratuité de l'enseignement public aux étrangers... de quel degré d'inhumanité faut-il être affligé pour ne serait-ce que considérer acceptable l'application d'une telle mesure ? Mesure qui, de fait, priverait d'école et de l'opportunité de s'y épanouir, des enfants dont le seul tort serait de ne pas être nés au bon endroit !

Et quel gâchis social ! Finies ces classes bigarrées où sous l'autorité bienveillante de maîtres et maîtresses pleinement investis dans leur tâche émancipatrice, se cultive le vivre ensemble, et s'expérimente à échelle réduite une société de paix, ouverte à tous et riche de sa diversité. Place alors à une frange marginalisée de jeunes sans éducation ni perspectives, force potentiellement disponible pour toute action asociale et violente.

L'éducation est le socle sur lequel se construit un monde de paix, en priver d'accès des enfants est criminel. Criminel vis-à-vis de l'enfant que l'on prive ainsi des moyens de s'affirmer en acteur responsable au sein de la société. Criminel vis-à-vis de la société elle-même pour qui cette discrimination deviendra forcément source de conflits.

Honte à qui défend un tel projet qui pue la haine et nourrit la violence !

FN hier, RN aujourd'hui, le sigle change, reste toujours la HAINE !

Défendre le droit d'association

(Déclaration de la Cimade association de solidarité active aux migrants -extrait-)

« Partout où les forces autoritaires ont accédé au pouvoir, elles n'ont eu de cesse de s'en prendre à la vie associative et à celles et ceux qui font association. C'est le cas en Hongrie où le gouvernement de Viktor Orban a été condamné par la Cour de Justice de l'Union Européenne pour ses restrictions imposées au financement des organisations civiles. Mais c'est aussi le cas en France dans les communes administrées par le Rassemblement National. Ainsi, à Hayange (57) en 2016, le maire a mis à la porte le Secours populaire de ses locaux et lui a coupé le chauffage du fait de son caractère "politisé et pro-migrants" alors que l'association comptait près de 1000 bénéficiaires. À ce titre, comment ne pas s'inquiéter de l'utilisation d'un outil déjà largement dévoyé tel que le Contrat d'Engagement Républicain entre les mains d'un tel pouvoir ?

Car ces exemples trahissent une vérité simple : si l'extrême-droite s'en prend aux associations, c'est surtout parce qu'elles agissent au service de tous et toutes, sans discrimination, car les droits sont universels, aucune préférence nationale ne s'y appliquant ; et c'est parce qu'elles sont le réceptacle de la parole citoyenne, du débat contradictoire et d'un pluralisme indispensable à notre vie démocratique.

Parce que les associations portent la parole des citoyennes et citoyens là où l'extrême-droite voudrait la contenir. Parce que les associations prônent le dialogue là où l'extrême-droite se construit sur l'éviction des divergences. Parce que les associations prônent l'ouverture et la tolérance là où l'extrême-droite revendique le repli sur soi. Parce que les associations sont des écoles de la démocratie là où l'extrême-droite en est le fossoyeur. Les valeurs associatives sont incompatibles avec l'extrême-droite. »



Les extrêmes ? De quoi parle-t-on ?

Le Conseil d'État a tranché en mars dernier (2024) :

Si le Rassemblement national est bel et bien d'extrême droite, LFI, tout comme le Parti communiste, appartiennent à la nuance « gauche » de la classification des candidatures par le ministère de l'Intérieur.

Appel à soutien

Nous avons besoin de votre soutien financier pour continuer à vous informer

Nom : Prénom : E-Mail :

Adresse postale :

SOUHAITE APPORTER MA CONTRIBUTION AUX ACTIONS DE L'UEP. JE VERSE * €

SOUHAITE PARTICIPER AUX ACTIVITES (Education à la paix / Economie de paix / Equipe d'animation)

* chèque à l'ordre de "Université Européenne de la Paix", 245 Cours Aimé Césaire- 29200 Brest